

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

23 novembre 2016

PLFSS 2017 - (N° 4239)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

**AMENDEMENT**

N ° 79

présenté par

Mme Michèle Delaunay, rapporteure au nom de la commission des affaires sociales (Assurance maladie)

-----

**ARTICLE 52**

I. – Au deuxième alinéa de l'alinéa 24, substituer au mot :

« dernier »

le mot :

« quatrième ».

II. – En conséquence procéder à la même substitution, au quatrième alinéa de l'alinéa 24.

III. – En conséquence, substituer aux trois derniers alinéas de l'alinéa 24 l'alinéa suivant :

« Les prix nets, tarifs nets ou coûts nets s'entendent déduction faite de ces remises ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement de coordination.